



Rapport de Présentation Budget Primitif 2026

Budget principal de la Ville
Budget annexe du cinéma « Le Flandria »
Budget annexe du centre social « Espace
Part'Âge Joséphine Baker »

Séance du Conseil municipal du 27 avril 2026

CONTEXTE

La préparation du budget primitif 2026 intervient dans un contexte particulier, marqué à la fois par le renouvellement des exécutifs municipaux et par de fortes incertitudes financières.

La conjoncture économique nationale et internationale, notamment liée aux conflits au Moyen-Orient et en Ukraine, limite la visibilité sur l'évolution des charges supportées par les collectivités.

Les délais liés à la mise en place de la nouvelle équipe n'ont pas permis de disposer immédiatement d'une vision consolidée de la situation financière de la commune. Dans ce cadre, la municipalité a retenu une méthode de travail fondée sur la transparence et le pragmatisme, avec l'engagement de réaliser un audit financier afin d'objectiver cette situation et d'en partager les conclusions.

En l'absence de cet audit à ce stade et compte tenu des incertitudes liées à la loi de finances pour 2026 sur les équilibres communaux, il a été décidé de procéder à une reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025. Cette approche vise à sécuriser la sincérité et la lisibilité du budget primitif 2026.

Il convient de souligner que le budget 2026 s'inscrit dans un environnement toujours contraint, caractérisé par plusieurs facteurs exogènes.

En premier lieu, l'inflation poursuit son ralentissement par rapport aux années précédentes, avec une prévision pour 2026 autour de +1 % (source : Banque de France), sous réserve des effets encore incertains liés au contexte géopolitique international et à ses répercussions économiques.

Par ailleurs, les dépenses de personnel continuent de progresser, à effectif constant. Cette évolution résulte notamment de la hausse des cotisations à la CNRACL, consécutive aux mesures issues de la loi de finances pour 2025 relatives au financement des retraites, ainsi que de l'augmentation de la participation employeur à la protection sociale complémentaire des agents, en application de l'ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021.

Dans le même temps, les recettes de fonctionnement apparaissent globalement atones. Les produits de fiscalité directe locale n'évoluent que faiblement, la revalorisation forfaitaire des bases étant limitée à +0,8 %. Cette progression est en outre neutralisée par les effets attendus de la loi de finances pour 2026, qui devraient entraîner une perte estimée à environ 90 000 €, notamment au titre des allocations compensatrices de taxe foncière sur les propriétés bâties relatives aux locaux industriels.

Dans ce contexte, et sur des paramètres sur lesquels la collectivité dispose de peu de marges de manœuvre, les dépenses de fonctionnement progressent structurellement plus rapidement que les recettes, ce qui pèse mécaniquement sur l'élaboration du budget primitif 2026.

CHIFFRES CLÉS DU BUDGET PRIMITIF 2026

21 358 984,07 €

Montant global du BP 2026, présenté en équilibre.

2 959 799,69 €

Reprise par anticipation du résultat excédentaire prévisionnel de l'exercice 2025.

9 450 130 €

Charges de personnel prévisionnelles à effectifs permanents constants. En baisse par rapport au budget primitif 2025, cette évolution traduit la volonté de l'équipe municipale de ne pas créer de nouveaux emplois en l'absence d'audit financier permettant de garantir des ratios financiers satisfaisants pour la commune de Bailleul.

47 335 €

De recettes fiscales supplémentaires liées à la revalorisation des bases des valeurs locatives indexée sur l'inflation depuis 2018 et la mise en œuvre de la Loi de Finances 2026

38,31 %

Taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties, sans évolution pour l'année 2026. Le taux communal moyen des communes de la même strate était de 46,86 % dans le département du Nord en 2025 (source DGFIP)

1 272 629 €

Subventions d'équilibre versées aux budgets annexes (Cinéma, CCAS, Service d'aide à domicile, Espace Part'âge Joséphine Baker) en hausse par rapport à 2025. La municipalité prévoit également un soutien au budget de la Résidence Autonomie « Pharaon de Winter », afin de contribuer à la résorption de son déficit structurel, qui s'est fortement accru ces dernières années.

136 €

Encours de la dette par habitant.

PERSPECTIVES

Les perspectives portées par l'équipe municipale pour 2026 s'inscrivent dans une démarche de sérieux et de rigueur, dans l'attente d'un audit financier destiné à apporter une vision claire, objective et partagée des capacités de la commune. Celui-ci doit permettre d'éclairer les choix à venir, dans le respect des engagements pris : renforcer la proximité avec les habitants, améliorer le cadre de vie, promouvoir l'inclusion et aller plus loin dans les politiques environnementales, en favorisant l'innovation et de nouvelles pratiques.

Dans un contexte de contraintes financières persistantes, la municipalité engage une logique de gestion fondée sur la rationalisation et l'objectivation des décisions. Elle s'appuie notamment sur une stratégie de préservation et de rénovation du patrimoine bâti communal, adossée à un schéma directeur immobilier et énergétique. Cet outil structurant permettra d'organiser les priorités d'intervention, de programmer les investissements dans la durée et de renforcer la sobriété des dépenses, afin de garantir la soutenabilité financière de la commune à moyen et long terme.

Dans l'attente de ces éléments structurants :

- Les taux des taxes locales resteront stables en 2026 ;
- Les dépenses de personnel demeurent maîtrisées et s'inscrivent dans une logique d'efficience du service public ;
- Les tarifs des services municipaux restent inchangés ;
- Afin de préserver l'équilibre de la section de fonctionnement, la Ville n'envisage pas de recours à l'emprunt en 2026 ;
- La municipalité poursuit un objectif de maximisation du taux de subventionnement, en priorisant les projets concourant à la transition écologique ;
- La politique de cession foncière est maintenue afin de générer des recettes complémentaires et de réduire les charges de fonctionnement, notamment en matière d'entretien, de consommation énergétique et de fiscalité associée.

RÉSUMÉ

Le budget primitif 2026 (BP 2026) du budget principal de la commune est présenté en équilibre pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Les deux sections sont votées comme suit :

- **Section de fonctionnement :**

Dépenses 18 971 799,69 € / Recettes 18 971 799,69 €

- **Section d'investissement :**

Dépenses 2 387 184,38 € / Recettes 2 387 184,38 €

Il est rappelé que les résultats excédentaires de l'exercice 2025 sont repris au BP 2026 par anticipation sur le vote du compte financier unique qui interviendra en juin prochain :

- **Section de fonctionnement = + 2 959 799,69 €**
- **Section d'investissement = + 87 253,54 €**

1. SECTION DE FONCTIONNEMENT

1.1. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Le montant des recettes de fonctionnement 2026 estimé atteindrait 18 971 799,69 €.

1.1.1. L'EXCÉDENT REPORTÉ 2025

L'exercice 2025 enregistre au 31 décembre 2025 un résultat de clôture excédentaire repris par anticipation à hauteur de 2 959 799,69 €.

1.1.2. LES RECETTES RÉELLES

CHAPITRE 70 – PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES

70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES

Nature	Libellé	Montant
70311	CONCESSION DANS LES CIMETIERES (PRODUIT NET)	25 000 €
70321	DROITS DE STATIONNEMENT ET DE LOCATION SUR LA VOIE	12 000 €
70323	REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	20 300 €
7062	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARAC. CULTURE	1 900 €
7067	REDEVAN. ET DROITS DES SCES PERISCOLAIRES ET D'ENS	466 750 €
70873	PAR LE CCAS/CIAS	199 000 €
TOTAL DES PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		727 950 €

CHAPITRE 73 – IMPÔTS ET TAXES

73 - IMPOTS ET TAXES		
Nature	Libellé	Montant
73211	Attribution de compensation	2 080 500 €
73221	FNGIR	47 800 €
732221	Fonds de péréquation des ressources communales	250 000 €
738	Autres impôts et taxes	2 000 €
73111	Impôts directs locaux	6 820 000 €
73123	Taxe communale additionnelle aux droits de mutation	400 000 €
73132	Taxe sur les pylônes électriques	39 800 €
73141	Accise sur l'électricité	274 800 €
73154	Droits de place	30 000 €
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	150 000 €
TOTAL DES IMPOTS ET TAXES		10 094 900 €

La Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) tient compte de la réforme de la Taxe d'Habitation au 1^{er} janvier 2021 et du transfert au profit de la commune de la TFPB initialement perçue par le Département.

Les bases d'imposition sont actualisées de manière mécanique en 2026 par les dispositions de la loi de finances à hauteur de + 0,8 %.

La municipalité décide de ne pas augmenter la pression fiscale en 2026, les taux sont votés pour 2026 comme suit :

- Taux de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 38,31 %
(Cumul des taux 2020 communal et départemental)
- Taux de Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : 46,56 %
(Taux communal 2020)
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires 25,91 %

Les autres taxes sont pour l'essentiel inscrites à hauteur des encaissements 2025 et des perspectives d'évolution en 2026.

CHAPITRE 74 – DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		
Nature	Libellé	Montant
74111	Dotation forfaitaire des communes	2 425 000 €
741123	Dotation de solidarité urbaine (DSU) des communes	1 139 000 €
741127	DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION (DNP) DES COMMUNES	458 000 €
744	FCTVA	20 000 €
74718	AUTRES	20 000 €
7472	REGION	8 500 €
74778	EUROPE	10 000 €
747888	AUTRES	432 500 €
7482	COMPENSATION POUR PERTE DE TAXE ADDITIONNELLE AUX	100 €
74833	ETAT - COMPENS.AU TITRE DES EXONERATIONS DE TAXES	480 000 €
7484	DOTATION DE RECENSEMENT	2 500 €
7485	DOTATION POUR LES TITRES SECURISES	10 750 €
TOTAL DES DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		5 006 350 €

CHAPITRE 75 – AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		
Nature	Libellé	Montant
752	REVENUS DES IMMEUBLES	20 800 €
75888	AUTRES	17 500 €
TOTAL DES AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		38 300 €

CHAPITRE 013 – ATTENUATION DE CHARGES

013 - ATTENUATION DE CHARGES		
Na-ture	Libellé	Montant
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	50 000 €
TOTAL DES ATTENUATIONS DE CHARGES		50 000 €

Sont inscrits ici la prévision de recettes liées aux remboursements par l'assurance statutaire des agents placés en situation d'arrêt de maladie.

1.1.3. LES RECETTES D'ORDRE

042 - OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS		
Na- ture	Libellé	Montant
722	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	90 000 €
777	RECETTES ET QUOTE PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSE- MENT TRANSFERES AU COMPTE DE RESULTAT	4 500 €
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS		94 500 €

Le volume des travaux en régie est porté à 90 000 € en 2026. 4 500 € correspondent aux crédits inscrits pour l'amortissement des subventions des biens amortissables.

1.2 DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le montant des dépenses de fonctionnement 2026 atteint 18 971 799,69 €.

1.2.1. LES DÉPENSES RÉELLES

CHAPITRE 011 – CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL

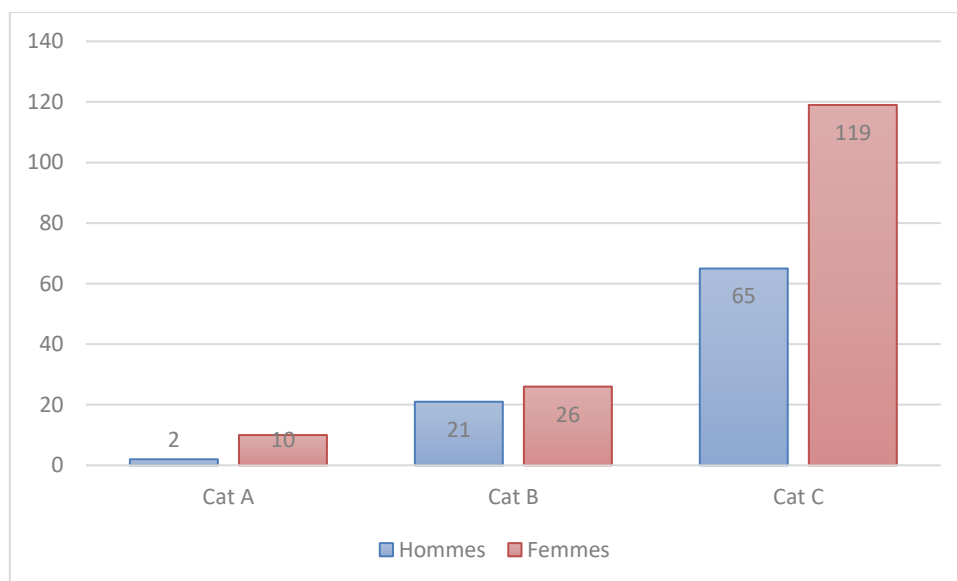
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL		
Nature	Libellé	Montant
6042	ACHATS DE PREST. DE SERVICES (AUT. QUE TERR. A AME	500 100 €
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	75 000 €
60612	ENERGIE - ELECTRICITE	1 450 000 €
60622	CARBURANTS	110 000 €
60623	ALIMENTATION	35 560 €
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	6 000 €
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	34 290 €
60633	FOURNITURES DE VOIRIE	5 000 €
60636	HABILLEMENT ET VETEMENTS DE TRAVAIL	19 000 €
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	19 700 €
6065	LIVRES, DISQUES, CASSETTES (BIBLIO., MEDIATHEQUE)	44 400 €
60668	AUTRES PRODUITS PHARMACEUTIQUES	4 435 €
6067	FOURNITURES SCOLAIRES	33 115 €
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	285 925 €
6078	AUTRES MARCHANDISES	3 000 €
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	847 326,27 €
61358	AUTRES	32 500 €
61521	TERRAINS	438 200 €
615221	BÂTIMENTS PUBLICS	203 600 €
615231	VOIRIES	55 300 €
61551	MATERIEL ROULANT	60 400 €
61558	AUTRES BIENS MOBILIERS	13 000 €
6156	MAINTENANCE	257 160 €
6161	ASSURANCES	97 500 €
6168	AUTRES	36 930 €
617	ETUDES ET RECHERCHES	125 000 €
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	7 850 €
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	52 000 €
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	350 €

6188	AUTRES FRAIS DIVERS	125 €
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	32 000 €
6228	DIVERS	10 500 €
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	10 000 €
6232	FETES ET CEREMONIES	492 860 €
6233	FOIRES ET EXPOSITIONS	4 500 €
6234	RECEPTIONS	1 500 €
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	21 800 €
6238	DIVERS	3 800 €
6241	TRANSPORTS DE BIENS	250 €
6245	TRANSPORTS DE PERSONNES EXTERIEURES A LA COLLECTIV	103 600 €
6251	VOYAGES, DEPLACEMENTS ET MISSIONS	5 500 €
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	20 500 €
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	57 170 €
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	2 500 €
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	27 925 €
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	54 200 €
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	10 000 €
6284	REDEVANCES POUR SERVICES RENDUS	35 000 €
62876	AU GFP DE RATTACHEMENT	24 000 €
6288	AUTRES	37 600 €
63512	TAXES FONCIERES	17 500 €
63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX	10 000 €
6378	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (AUTRES OR	1 000 €
TOTAL DES CHARGES A CARACTERE GENERAL		5 858 471,27 €

CHAPITRE 012 – CHARGES DE PERSONNEL

012 - CHARGES DE PERSONNEL		
Nature	Libellé	Montant
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	90 250 €
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	57 500 €
6332	COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	27 360 €
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CENTRE DE GESTION DE LA	109 250 €
64111	REMUNERATION PRINCIPALE	3 862 000 €
64112	SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE	43 000 €
64118	AUTRES INDEMNITES	805 000 €
64131	REMUNERATIONS	1 742 000 €
6417	REMUNERATIONS DES APPRENTIS	37 900 €
6451	COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	1 093 000 €
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	1 322 000 €
6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	85 000 €
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	70 500 €
6456	VERSEMENT AU F.N.C. DU SUPPLEMENT FAMILIAL	6 350 €
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	65 500 €
64731	VERSEES DIRECTEMENT	520 €
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	33 000 €
TOTAL DES CHARGES DE PERSONNEL		9 450 130 €

L'évolution du taux de CNRACL sur 4 années oblige la municipalité à ajuster durablement l'affectation de sa masse salariale dans un souci de contenir les hausses à venir.



En termes d'effectifs budgétaires, les services de la ville et du cinéma (hors CCAS) seront composés de 243 agents en 2026.

En 2026, la masse salariale évoluera en prenant en compte différents éléments rattachés soit au contexte national, soit au contexte local. Les recrutements seront limités prioritairement aux remplacements de postes vacants ou à des besoins impérieux de la commune (en priorisant la mobilité interne quand cela est possible).

En ce qui concerne le contexte national, il convient de rappeler les évolutions qui impacteront 2026 en année pleine, à savoir :

- Hausse du taux de cotisation patronale CNRACL pour la seconde année (passage de 34,65% à 37,65%) : + 200 000 €
- Mise en place de la participation employeur à la prévoyance santé : + 30 000 €

Il faut également rappeler que les agents de la collectivité évoluent tout au long de leur carrière en avançant d'échelon ou de grade. Cette évolution est appelée le GVT. Son impact budgétaire pour 2026 est évalué à environ 148 925 €.

La prospective budgétaire de la masse salariale proposée pour 2026 intègre l'ensemble de ces facteurs d'évolution.

Compte tenu du contexte financier dans lequel s'inscrit la construction du BP 2026 ainsi que le poids des dépenses en ressources humaines dans le budget de fonctionnement de la collectivité, une attention particulière continuera d'être portée à la gestion des heures supplémentaires de la collectivité.

Une attention particulière est également portée à l'impact de la mise en œuvre de l'article 189 de la loi n° 2025-127 du 14 février 2025, qui modifie la rémunération des agents placés en congé de maladie ordinaire de 100 % à 90 % dont la municipalité sera vigilante quant aux impacts sociaux de cette dernière.

CHAPITRE 014 – ATTÉNUATIONS DE PRODUITS

014 - ATTENUATION DE PRODUITS		
Nature	Libellé	Montant
7391111	Dégrèvement de taxe foncière sur les propriétés no	7 000 €
739112	Dégrèvement de la taxe d'habitation sur les logements vacants	67 500 €
TOTAL DES ATTENUATIONS DE PRODUITS		74 500 €

CHAPITRE 65 – AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		
Nature	Libellé	Montant
65138	AUTRES SECOURS	20 000 €
65311	IMDEMNITES DE FONCTION	175 000 €
65312	FRAIS DE MISSION ET DE DEPLACEMENT	500 €

65313	COTISATIONS DE RETRAITE	15 000 €
65314	COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE-PART PATRONALE	15 000 €
65315	FORMATION	2 000 €
653172	COTISATIONS AU FONDS DE FINANCEMENT DE L'ALLOCATIO	500 €
6541	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	55 500 €
6542	CREANCES ETEINTES	1 500 €
6553	SERVICE D'INCENDIE	602 524 €
657363	CCAS/CIAS	833 629 €
657381	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	152 000 €
657382	ORGANISMES PUBLICS DIVERS	287 000 €
65748	AUTRES PERSONNES DE DROIT PRIVE	608 560 €
65818	Autres	4 200 €
6583	PENALITES SUR MARCHES	3 000 €
65888	AUTRES	5 €
TOTAL DES AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		2 775 918 €

Le montant du contingent pour incendie et secours à verser au SDIS augmente de manière mécanique au regard de l'évolution de la population et du taux de cotisation.

La politique volontariste menée par la Ville afin d'ancrer les solidarités au cœur de l'action municipale est toujours aussi soutenue. Elle se traduit en particulier par des subventions d'équilibre toujours élevées aux budgets annexes, afin de pérenniser l'ensemble des actions conduites par la Ville et par son CCAS en direction de nos concitoyens en situation de fragilité et qui sont aussi les premiers impactés au quotidien par l'inflation.

CHAPITRE 66 – CHARGES FINANCIÈRES

66 - CHARGES FINANCIERES		
Nature	Libellé	Montant
66111	INTERETS REGLES A ECHEANCE	57 000 €
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	8 000 €
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES		65 000 €

Sont ici budgétisés les crédits relatifs au paiement des intérêts de la dette 57 000 € (contre 73 000 € en 2025). Par ailleurs l'état de la dette avançant et compte tenu du profil de son extinction, la commune rembourse plus de capital que d'intérêts.

CHAPITRE 67 – CHARGES EXCEPTIONNELLES

67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Nature	Libellé	Montant
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	100 000 €
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		100 000 €

Sont inscrits ici les crédits liés à la constatation de recettes percevoir dont les crédits en définitive ne seront pas versés.

1.2.2. LES DÉPENSES D'ORDRE

Les dépenses d'ordre 2026 de la section de fonctionnement s'établissent à la somme de 460 000 €.

CHAPITRE 042 – OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS

042 - OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS		
Nature	Libellé	Montant
6811	DOT.AUX AMTS DES IMMOS INCORP. ET CORP.	460 000 €
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS		460 000 €

La dotation aux amortissements des immobilisations renouvelables atteint 460 000 € en 2026. Elle s'apparente à un autofinancement obligatoire de la section d'investissement.

CHAPITRE 023 – VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT

023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
Nature	Libellé	Montant
023	VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT	187 780,42 €
TOTAL DES VIREMENTS A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		187 780,42 €

2. SECTION D'INVESTISSEMENT

2.1. RECETTES D'INVESTISSEMENT

Le montant des recettes d'investissement 2026, après reprise anticipée du résultat de l'exercice 2025, atteint 2 387 184,38 €.

2.1.1. EXCEDENT REPORTÉ 2025 – CHAPITRE 001

L'exercice 2025 enregistre au 31 décembre 2025 un résultat de clôture provisoire excédentaire à hauteur de 87 253,54 €.

A noter que les Restes A Réaliser des exercices antérieurs s'établissent comme suit :

- 519 034,38 € en dépenses
- 777 124,42 € en recettes

Laissant entrevoir un solde excédentaire de plus de 258 090,04 €, permettant de financer de nouveaux investissements sur l'exercice 2026.

2.1.2. LES RECETTES RÉELLES 2026

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		
Nature	Libellé	Montant
10222	F.C.T.V.A.	150 000 €
10226	TAXE D'AMENAGEMENT	78 000 €
1345	AMENDES DE POLICE	60 000 €
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	587 026 €
TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		875 026 €

Il est précisé que des opérations d'équipement inscrites au BP 2026 font l'objet de demandes de subventions à ce jour en cours d'instruction auprès des organismes financeurs, notamment l'État. Les subventions allouées et les opérations d'investissement s'y rapportant pourraient ainsi faire l'objet d'une inscription budgétaire ultérieure, dans le cadre d'une décision modificative à intervenir après le vote du BP 2026.

A noter que les produits attendus des cessions d'immobilisations correspondent aux ventes de biens passées en délibérations en 2025 et dont les dossiers sont en cours d'avancement.

2.1.3. LES RECETTES D'ORDRE 2026

RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		
Nature	Libellé	Montant
28188	AMORTISSEMENT / AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	460 000 €
021	PRELEVEMENT RECETTE FONCTIONNEMENT ORDINAIRE	187 780,42 €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRES D'INVESTISSEMENT		647 780,42 €

Il s'agit d'une part de la dotation aux amortissements des immobilisations renouvelables (460 000 € - chapitre 040), du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement (187 780,42 € - chapitre 021) précédemment évoqués au titre des dépenses d'ordre de la section de fonctionnement.

2.2. DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Le montant des dépenses d'investissement 2026 s'établit à 2 387 184,38 €.

2.2.1. LES NOUVELLES DÉPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT

La municipalité souhaite porter un programme d'investissement prudent nécessaire à la préservation de son patrimoine.

OPÉRATION 9040 – GRANDS PROJETS ET CADRE DE VIE

Opérations	Montant
Thésaurisation Cité de la Bière	140 000,00 €
Projets du conseil citoyen	70 000,00 €
Travaux d'aménagement du parc Lesage	60 000,00 €
Remboursement TE Flandres - EP (prog 2024) Intracting - Phase 2	60 000,00 €
Aménagements sécuritaires de voirie	60 000,00 €
Remboursement TE Flandres - EP (prog 2024) Hors Intracting	57 500,00 €
Remboursement TE Flandres - EP (prog 2024) Intracting - Phase 1	56 000,00 €
Etude hydrogéologique cimetière de la crèche	30 000,00 €
Remboursement TE Flandres - Art 8 - 2023 - Rue Cheroutre	16 000,00 €
PPI-Dep équipement-Réserve pour frais d'études	10 000,00 €
PPI-Dep équipement-Remplacement de clôture et portails	10 000,00 €

Remboursement TE Flandres - EP (prog 2023) Phase 2	7 500,00 €
PPI-Dep équipement- Remplacement modules de jeux détériorés	5 000,00 €
PPI-Dep équipement-Remplacement sols souples	5 000,00 €
TOTAL	587 000 €

OPÉRATION 9041 – ÉDUCATION, SPORTS, JEUNESSE ET ASSOCIATIONS

Opérations	Montant
Travaux de couverture salle Lesage	120 000,00 €
PPI-Dep équipement-Réserve mat info pour les écoles	10 000,00 €
Tapis d'escalade	7 000,00 €
Matériel de restauration scolaire Decoster/Sevigne	6 000,00 €
PPI-Dep équipement-Réserve matériel salle de sport	5 000,00 €
PPI-Dep équipement-Rideaux et stores dans les écoles	5 000,00 €
PPI-Dep équipement-Réserve mobilier pour les écoles	5 000,00 €
PPI-Dep équipement-Réserve mobilier pour les cantines	5 000,00 €
PPI-Dep équipement-Réserve équipement des cantines	5 000,00 €
Matériel de restauration scolaire Pasteur/Sevigne	5 000,00 €
Matériel de restauration scolaire Decoster	4 000,00 €
Matériel de restauration scolaire Sevigne/VH	3 200,00 €
PPI-Dep équipement-Réserve matériel technique pour les salles	3 000,00 €
Tables salle MVAC	2 000,00 €
Tables et chaises salle des fêtes	2 000,00 €
Matériel de restauration scolaire Decoster	1 200,00 €
Frigo salle	1 000,00 €
Matériel de restauration scolaire Prévert	550,00 €
Massicot	200,00 €
TOTAL	190 150,00 €

OPÉRATION 9043 – CULTURE ET ANIMATION

Opérations	Montant
PPI-Dep équipement-Réserve remplacement instruments de musique	10 000,00 €
TOTAL	10 000,00 €

OPÉRATION 9044 – POPULATION

Opérations	Montant
Chauffage Hôtel de Ville	400 000,00 €
Columbarium	15 000,00 €
TOTAL	415 000,00 €

OPÉRATION 9045 – MOYENS GÉNÉRAUX

Opérations	Montant
Renouvellement du réseau de vidéoprotection	70 000,00 €
PPI-Dep équipement-Réserve mat info pour bâtiments communaux	10 000,00 €
Acquisition de mobiliers ergonomiques	7 000,00 €
Extension contrôle d'accès	5 000,00 €
PPI-Dep équipement-Réserve publicité commande publique	2 500,00 €
TOTAL	94 500,00 €

OPÉRATION 9046 – MOYENS TECHNIQUES

Opérations	Montant
PPI-Dep équipement-Réserve pour remplacement chaudière	80 000,00 €
PPI-Dep équipement-Programme de peinture extérieure	30 000,00 €
Travaux églises	15 000,00 €
PPI-Dep équipement-Réserve pour accessibilité handicapé	10 000,00 €
PPI-Dep équipement-Remplacement matériel désenfumage	5 000,00 €
PPI-Dep équipement-Réserve rideaux et stores salle municipal	5 000,00 €

PPI-Dep équipement-Reserve remplacement serrure	5 000,00 €
PPI-Dep équipement- Réserve matériel technique	5 000,00 €
PPI-Dep équipement-Remplacement extincteur	5 000,00 €
PPI-Dep équipement-Remplacement panneaux de signalisation	5 000,00 €
TOTAL	165 000,00 €

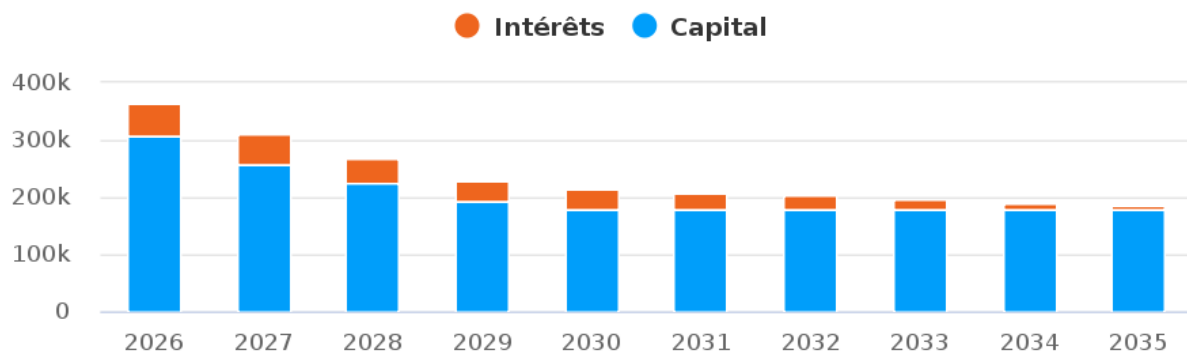
2.2.2. LES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT

Na- ture	Libellé	Montant
13911	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT TRANSFERES AU COMPTE DE RESULTAT	4 500 €
21318	TRAVAUX EN REGIE	90 000 €
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		94 500 €

90 000 € sont inscrits en contrepassation des écritures des travaux en régie inscrits en recettes de fonctionnement au chapitre 042, comme vu précédemment.

2.2.3. EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES

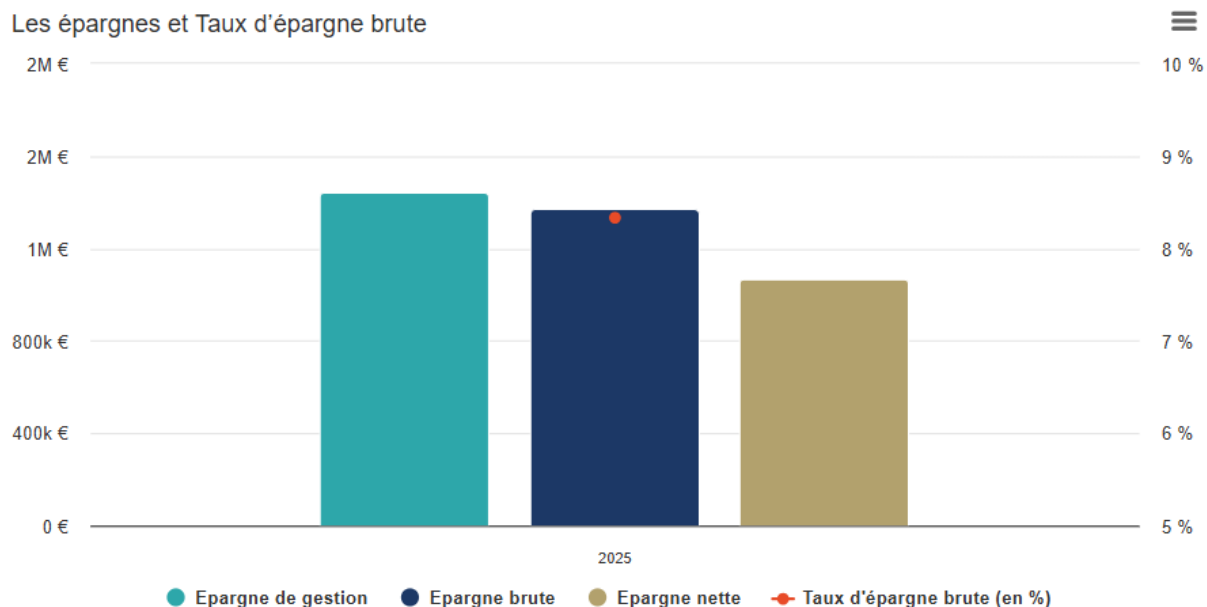
Le remboursement du capital de la dette en 2026 est prévu à hauteur de 312 000 €.



	CRD début d'exercice	Capital amorti	Intérêts	Flux total CRD fin d'exercice	
janvier	2 058 207,19 €	10 968,34 €	1 021,32 €	11 989,66 €	2 047 238,85 €
février	2 047 238,85 €	45 000,00 €	11 458,60 €	56 458,60 €	2 002 238,85 €
mars	2 002 238,85 €	20 295,85 €	1 678,06 €	21 973,91 €	1 981 943,00 €
avril	1 981 943,00 €	11 108,74 €	880,92 €	11 989,66 €	1 970 834,26 €
mai	1 970 834,26 €	45 000,00 €	10 863,58 €	55 863,58 €	1 925 834,26 €
juin	1 925 834,26 €	20 496,64 €	1 506,27 €	22 002,91 €	1 905 337,62 €
juillet	1 905 337,62 €	11 250,93 €	738,73 €	11 989,66 €	1 894 086,69 €
août	1 894 086,69 €	45 000,00 €	10 891,35 €	55 891,35 €	1 849 086,69 €
septembre	1 849 086,69 €	20 699,43 €	1 337,63 €	22 037,06 €	1 828 387,26 €
octobre	1 828 387,26 €	11 394,94 €	594,72 €	11 989,66 €	1 816 992,32 €
novembre	1 816 992,32 €	45 000,00 €	10 741,02 €	55 741,02 €	1 771 992,32 €
décembre	1 771 992,32 €	20 904,25 €	1 167,82 €	22 072,07 €	1 751 088,07 €
TOTAL		307 119,12 €	52 880,02 €		

3. LES PRINCIPAUX RATIOS

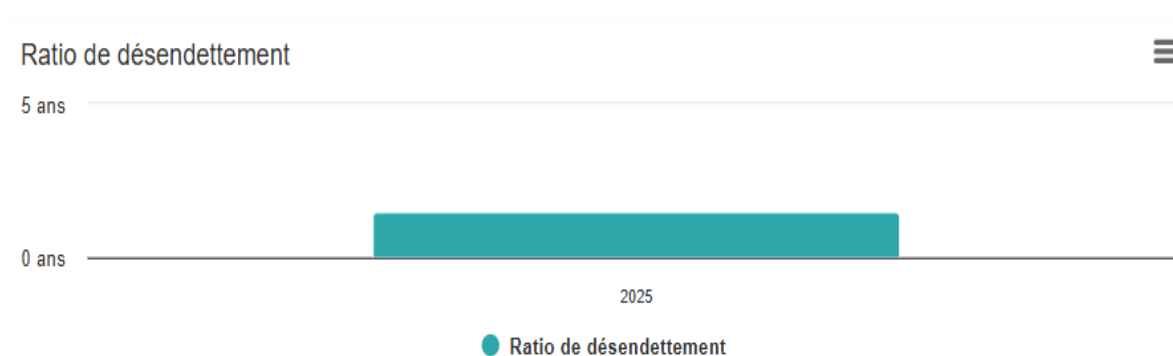
Les principaux ratios présentés ci-dessous sont réalisés sur la base de l'anticipation du résultat de l'exercice 2025, qui interviendra en juin prochain.



L'épargne de gestion de 2025 s'élève à 1 440 523 €

L'épargne brute de 2025 s'élève à 1 371 098 €

L'épargne nette de 2025 s'élève à 1 069 379 €



Le ratio de désendettement à la clôture de l'exercice 2025 est de 1,5 ans

4. BUDGET ANNEXE DU CINEMA « LE FLANDRIA »

Le budget primitif 2026 (BP 2026) du budget annexe du cinéma « Le Flandria » est présenté en équilibre pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Les deux sections sont votées comme suit :

- **Section de fonctionnement :**
 Dépenses 264 532,52 €/ Recettes 264 532,52 €
- **Section d'investissement :**
 Dépenses 269 036,94 €/ Recettes 269 036,94 €

4.1. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Nature	Libellé	Montant
7062	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARAC. CULTURE	84 162,52 €
7088	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES(ABONNEMENTS ET	50,00 €
7472	REGIONS	14 870,00 €
747888	SUBVENTION CNC LABEL ART ET ESSAI	8 450,00 €
74748	VILLE DE BAILLEUL	152 000,00 €
74718	FINANCEMENT DRAC	5 000,00 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		264 532,52 €

4.2. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement portent essentiellement sur le dispositif « Clap Ado » financé par la DRAC, les charges de fonctionnement du cinéma pour les diffusions scolaires et tous publics, les charges de personnel et les autres charges de structure et de gestion courante et opérations d'ordre diverses.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Nature	Libellé	Montant
CHARGES A CARACTERE GENERAL		
60611	Eau et assainissement	500,00 €
60612	Energie - Electricité	3 000,00 €
60623	Alimentation	1 250,00 €
60623	Alimentation	200,00 €
60632	Fournitures de petit équipement	350,00 €
6064	Fournitures administratives	100,00 €
6068	Autres matières et fournitures	2 750,00 €
6068	Autres matières et fournitures	360,00 €
61358	Autres	36 000,00 €
615221	Bâtiments publics	2 000,00 €
6156	Maintenance	6 000,00 €
6182	Documentation générale et technique	160,00 €
6184	Versements à des organismes de formation	2 000,00 €
6218	Autre personnel extérieur	10 000,00 €
6228	Divers	2 000,00 €
6228	Divers	3 700,00 €
6232	Fêtes et cérémonies	500,00 €
6238	Divers	1 650,00 €
6238	Divers	580,00 €
6241	Transports de biens	50,00 €
6251	Voyages, déplacements et missions	2 000,00 €
6261	Frais d'affranchissement	250,00 €
6262	Frais de télécommunications	600,00 €
627	Services bancaires et assimilés	500,00 €
6281	Concours et cotisations divers	1 670,00 €
Total des charges à caractère général		78 170,00 €

DEPENSES DE PERSONNEL		
6358	AUTRES DROITS	9 800,00 €
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	138 050,00 €
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	3 580,00 €
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	750,00 €
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	900,00 €
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	300,00 €
Total des dépenses de personnel		149 800,00 €
DEPENSES DE GESTION COURANTE		
6541	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	4 500,00 €
65818	AUTRES	1 600,00 €
65888	AUTRES	5,00 €
Total des dépenses de gestion courante		6 105,00 €
DEPENSES D'OPERATIONS D'ORDRE BUDGETAIRE		
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS I	3 500,00 €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	26 957,52 €
Total des dépenses des opérations d'ordre budgétaire		30 457,52 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		264 532,52 €

4.3.LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes reprennent l'affectation par anticipation du résultat de l'exercice 2025 mais également des subventions à percevoir dans le cadre des travaux de réhabilitation du cinéma, 50 122,44 € au titre de la DETR, 40 000 € au titre du CNC.

Les recettes d'ordre recensent les dotations aux amortissements et le virement de la section de fonctionnement.

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Nature	Libellé	Montant
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	148 456,98 €
1318	AUTRES	40 000,00 €
13361	DETR	50 122,44 €
Total des recettes réelles d'investissement		238 579,42 €
RECETTES D'ORDRE BUDGETAIRE D'INVESTISSEMENT		
28188	AUTRES - AMORTISSEMENT MATERIEL	3 500,00 €
021	VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT	26 957,52 €
Total des recettes d'ordre budgétaire d'investissement		30 457,52 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		269 036,94 €

4.4.LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement 2026 concernent l'acquisition d'un projecteur laser et son serveur dans le cadre de la modernisation de l'équipement ainsi que de l'anticipation du résultat déficitaire de l'exercice 2025, constaté définitivement lors du Compte Financier Unique, pour 215 643,84 €.

4.5.ETAT DE LA DETTE

Le cinéma « Le Flandria » n'a réalisé aucun emprunt, et ne dispose donc, d'aucun profil d'extinction de sa dette.

5. BUDGET ANNEXE DU CENTRE SOCIAL « ESPACE PARTAGE JOSEPHINE BAKER_____

Le budget primitif 2026 (BP 2026) du budget annexe du centre social est présenté en équilibre pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Les deux sections sont votées comme suit :

- **Section de fonctionnement :**
 Dépenses 792 401,29 €/ Recettes 792 401,29 €
- **Section d'investissement :**
 Dépenses 43 565,62 €/ Recettes 43 565,62 €

5.1. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Nature	Libellé	Montant
002	REPRISE PAR ANTICIPATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2025	104 957,29 €
706888	FINANCEMENT DIVERS PARTENAIRES	73 900,00 €
7473	FINANCEMENT DEPARTEMENT	64 844,00 €
74748	FINANCEMENT VILLE DE BAILLEUL	287 000,00 €
747888	FINANCEMENT CAF	261 700,00 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		792 401,29 €

5.2. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement portent essentiellement sur les axes du projet social du centre social adopté en 2025.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Nature	Libellé	Montant
CHARGES A CARACTERE GENERAL		
6042	Achat de prestation de services	45 100,00 €
60611	Eau et assainissement	1 500,00 €
60612	Energie - Electricité	62 600,00 €
60623	Alimentation	8 500,00 €
60631	Produits d'entretien	1 000,00 €
60632	Fournitures de petit équipement	5 850,00 €
60636	Vêtements de travail	500,00 €
6064	Fournitures administratives	700,00 €
6065	Livres	850,00 €
60668	Pharmacie	600,00 €
6068	Autres matières et fournitures	3 100,00 €
615221	Bâtiments publics	2 500,00 €
61558	Réparation	150,00 €
6156	Maintenance	1 000,00 €
6182	Documentation générale et technique	1 000,00 €
6184	Versements à des organismes de formation	5 500,00 €
6211	Remboursement personnel affecté à la collectivité	9 500,00 €
6218	Autre personnel extérieur	11 000,00 €
6245	Transports de personnes	10 400,00 €
6251	Voyages, déplacements et missions	300,00 €
6262	Frais de télécommunications	2 500,00 €
627	Services bancaires et assimilés	30,00 €
6281	Concours et cotisations divers	3 550,00 €
Total des charges à caractère général		157 680,00 €
DEPENSES DE PERSONNEL		
6218	Autres personnels extérieur	11 000,00 €

6211	Autres personnels rattachés à une collectivité	9 500,00 €
64111	Rémunération principale	578 616,29 €
6453	Cotisations aux caisses de retraites	7 200,00 €
6331	Versement mobilité	3 600,00 €
6458	Cotisation aux autres organismes	3 500,00 €
6455	Cotisation pour assurance du personnel	2 750,00 €
6451	Cotisation à l'URSSAF	1 950,00 €
6475	Médecine du travail	1 350,00 €
6336	Cotisations au CNFPT	100,00 €
Total des dépenses de personnel		619 566,29 €
DEPENSES DE GESTION COURANTE		
6541	Créances admises en non-valeur	150,00 €
65888	Autres	5,00 €
Total des dépenses de gestion courante		155,00 €
DEPENSES D'OPERATIONS D'ORDRE BUDGETAIRE		
6811	Dotation aux amortissements	15 000,00 €
Total des dépenses des opérations d'ordre budgétaire		15 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		792 401,29 €

5.3.LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes reprennent l'affectation par anticipation du résultat de l'exercice 2025 à hauteur de 28 565,62 €.

Les recettes d'ordre recensent les dotations aux amortissements pour 15 000 €.

A noter que le transfert du budget du centre social du CCAS sur la ville n'a pas permis de procéder à la reprise des restes à réaliser tant en recettes qu'en dépenses. Ces derniers ont néanmoins été provisionnés au sein des excédents repris par anticipation au sein des résultats de l'exercice 2025.

5.4.LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement 2026 concernent l'installation de portes automatiques au sein du centre social afin de permettre une meilleure accessibilité pour les personnes en mobilité réduite, notamment auprès de la petite crèche (15 000 €), un dispositif anti-intrusion est également prévu suite à l'effraction survenue en 2025 (11 500 €) enfin afin de permettre une meilleure visibilité un renouvellement de la signalétique est prévu (2 500 €)

Une réserve de 14 565,62 € est constituée dans le cadre des restes à réaliser des exercices antérieurs non repris au sein du budget primitif 2026 de la structure compte tenu du transfert comptable du centre social sur le budget de la ville.

5.5.ETAT DE LA DETTE

Le centre social « Espace Part'Âge Joséphine Baker » n'a réalisé aucun emprunt, et ne dispose donc, d'aucun profil d'extinction de sa dette.

CONCLUSION

Les budgets primitifs 2026 de la ville et ses satellites s'inscrivent dans une volonté de préservation du patrimoine existant tout en répondant aux attentes de la population quant au développement qualitatif de leurs équipements.

La Loi de Finances 2026 contraint à toujours plus de prudence quant à l'état financier qui enserment les finances des collectivités territoriales qui sont étreintes entre les attentes de la population, toujours plus fortes, un vieillissement patrimonial et des recettes de plus en plus exiguës.

Fort de ce constat et dans la continuité de ses engagements lors de la campagne des élections municipales de 2026 l'équipe municipale entend mener un diagnostic profond des finances de la commune et de ses équipements afin de répondre avec pragmatisme et réalisme aux enjeux des années à venir.